



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/7911  
29 mai 1967  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 29 MAI 1967, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES a.i. DU LIBAN

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de demander que le Liban soit autorisé à participer sans droit de vote, conformément à l'Article 31 de la Charte des Nations Unies, au débat sur les questions dont le Conseil de sécurité a été saisi par le Canada et le Danemark (document S/7902 du 23 mai 1967) et par la République arabe unie (S/7907 du 27 mai 1967).

J'ai reçu pour instructions de déclarer, à cet égard, que M. Georges Hakim, ministre des affaires étrangères, représentera le Gouvernement libanais.

Veuillez agréer, etc.

Le Chargé d'affaires a.i.,  
(Signé) Souheil CHAMAS

